

Rapport public Parcoursup session 2025

L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)	Jury par défaut	Autres candidats	31	350	192	144	32
		Bacheliers professionnels toutes séries	4	43	36	20	5

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	131	63	50	10	31,3 %
			Masculin	219	129	94	22	68,8 %
			Total	350	192	144	32	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	12	11	4	0	0 %
			Masculin	31	25	16	5	100 %
			Total	43	36	20	5	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	31	27	15	3	30 %
				AB	42	35	23	5	50 %
				B	14	13	11	2	20 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				Total	92	80	54	10	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	40	37	26	6	28,6 %
				AB	47	47	39	9	42,9 %
				B	23	21	18	4	19 %
				TB	5	5	5	2	9,5 %
				Total	115	110	88	21	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	102	1	1	0	0 %
				AB	37	1	1	1	100 %
				B	3	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	143	2	2	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	14	10	2	2	40 %
				AB	17	14	9	1	20 %
				B	11	11	8	2	40 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	43	36	20	5	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	168	163	127	27	84,4 %
			En réorientation	39	20	12	2	6,3 %
			Non scolarisés	48	7	3	3	9,4 %
			Scolarité étrangère	93	1	1	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	350	192	144	32	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	37	35	19	4	80 %
			En réorientation	1	1	1	1	20 %
			Non scolarisés	4	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Total	43	36	20	5	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	105	104	85	20
			Autres doublettes	7	5	3	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
L.E.G.T.A. Toulouse Auzeville - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (4126)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	93,8 %	95,4 %	96,6 %	95,2 %
		Autres doublettes	6,3 %	4,6 %	3,4 %	4,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes obtenues dans toutes les disciplines	Bulletins de Première et Terminale (ou à défaut des années d'enseignement Supérieur).	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Éléments de la fiche Avenir et des appréciations bulletins sur : - Méthode de travail - Autonomie - Capacité à s'investir et à réussir	Notes et appréciations (bulletins et Fiche Avenir). Avis du chef d'établissement	Important
Savoir-être	Comportement	Appréciations des bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel ou de poursuite d'études construit, motivé et argumenté /Cohérence du projet avec les objectifs de la formation et du diplôme /Motivation	Argumentaire	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen /Activités extra et péri-scolaires	Pérennité	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les profils non scientifiques ne seront pas classés si le projet professionnel n'est pas très solide et en lien avec le contenu de la formation.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux du BTSA ACD s'est attachée à étudier de manière approfondie les items suivants :

- l'avis du chef d'établissement d'origine (fiche avenir)
- le projet professionnel ou de poursuite d'études motivé et argumenté
- la cohérence du projet avec les objectifs de la formation et du diplôme
- les bulletins trimestriels de 1ère et de terminale (ou le cas échéant de/des année(s) d'enseignement supérieur suivi entre temps)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'adéquation entre les particularités de la formation et la candidature doit être particulièrement explicitée pour les candidats ne venant pas de filières agricoles. En particulier, le candidat doit être capable de présenter son projet de formation motivé en cohérence avec le contenu de la formation.

Pour les candidats issus de filières agricoles nous serons particulièrement attentifs aux comportements et aux appréciations des bulletins et à l'assiduité.

Les enseignements de spécialités ne sont pas rédibitoires pour accéder à la formation, toutefois, les enseignements scientifiques sont plus appropriés et notamment la biologie, l'agronomie...

Un goût prononcé pour l'agronomie et les métiers agricoles et para-agricoles est recommandé.

La session d'examen des Voeux note une méconnaissance de la formation par certains candidats. Ainsi, nous recommandons de bien lire le descriptif de la formation afin d'éviter toute erreur d'orientation.

Signature :

Nicolas BASTIE,

Chef d'établissement de l'établissement L.E.G.T.A.

Toulouse Auzeville